

VILLE DE KIRKLAND

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE KIRKLAND, TENUE SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC, LE MARDI 22 FÉVRIER 2022, À 19 H

SONT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire, Michel Gibson, qui préside la séance, et

Les conseillers(ères) : Michael Brown
Luciano Piciacchia
Nancy Kokinasidis
Domenico Zito
Stephen Bouchard
John Morson
Paul Dufort
Karen Cliffe

Formant quorum.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Joe Sanalidro, Directeur général

Madame Nadine Bassila, Directrice générale adjointe

Madame Annie Riendeau, Greffière qui agit comme secrétaire de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CM22 055 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

Proposé par le Conseiller D. Zito
Appuyé par le Conseiller P. Dufort

Et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 février 2022 à 19 h, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CM22 056 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE - TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Kirkland a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 (ci-après le Guide);

TOWN OF KIRKLAND

MINUTES OF THE SPECIAL SITTING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE TOWN OF KIRKLAND, HELD WITHOUT THE PRESENCE OF THE PUBLIC, ON TUESDAY, FEBRUARY 22, 2022 AT 7 P.M.

ARE PRESENT :

His Worship the Mayor, Michel Gibson, presiding, and

Councillors : Michael Brown
Luciano Piciacchia
Nancy Kokinasidis
Domenico Zito
Stephen Bouchard
John Morson
Paul Dufort
Karen Cliffe

Forming quorum.

ARE ALSO PRESENT :

Mr. Joe Sanalidro, Director General

Ms. Nadine Bassila, Assistant Director General

Ms. Annie Riendeau, Town Clerk acting as Secretary of the Assembly

OPENING OF THE MEETING

The Mayor calls the meeting to order at 7:00 p.m.

RESOLUTION CM22 055 ADOPTION OF THE AGENDA

It is

Moved by Councillor D. Zito
Seconded by Councillor P. Dufort

And resolved :

TO ADOPT the agenda of the Special Sitting of the Municipal Council of February 22, 2022, at 7 p.m., as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION CM22 056 FUEL TAX PROGRAM - TECQ 2019-2023

CONSIDERING THAT the Town of Kirkland has taken cognizance of the *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* for the years 2019 to 2023 (hereinafter the Guide);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Kirkland doit respecter les modalités de ce Guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT l'ensemble du sommaire décisionnel no SD-2022-1500;

Il est

Proposé par le Conseiller S. Bouchard
Appuyé par la Conseillère N. Kokinasidis

Et résolu :

QUE la Ville de Kirkland s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Kirkland s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Ville de Kirkland approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville de Kirkland s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville de Kirkland s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville de Kirkland atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance s'est déroulée sans la présence du public qui a été informé par le biais du site Internet de la Ville que les citoyens pouvaient poser des questions à tout moment avant 16h le jour de la séance. Les citoyens recevront les réponses à leurs questions dans les jours qui viennent.

Aucune question n'a été reçue pendant la période de réception des questions.

CONSIDERING THAT the Town of Kirkland must respect the terms and conditions of this Guide that apply to it in order to receive the government contribution that was confirmed in a letter from the Minister of the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*;

CONSIDERING the overall content of Summary Report No. SD-2022-1500;

It is

Moved by Councillor S. Bouchard
Seconded by Councillor N. Kokinasidis

And resolved :

THAT the Town of Kirkland agrees to comply with the terms and conditions of the Guide that apply to it;

THAT the Town of Kirkland agrees to be solely responsible for and to hold harmless the Government of Canada and the Government of Quebec and their ministers, officers, employees and agents from and against any and all claims, demands, losses, damages and costs of any kind based on injury to or death of any person, damage to or loss of property caused by any willful or negligent act arising directly or indirectly from investments made with the financial assistance obtained under the TECQ 2019-2023 program;

THAT the Town of Kirkland approves the content and authorizes the sending to the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* of the attached work program No. 1 and all other documents required by the *ministère* in order to receive the government contribution confirmed to it in a letter from the Minister of the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*;

THAT the Town of Kirkland is committed to meeting the minimum capital threshold for the entire five-year program;

THAT the Town of Kirkland undertakes to inform the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* of any changes that will be made to the work program approved by this resolution;

THAT the Town of Kirkland hereby certifies that the attached work program No. 1 contains true realized costs and reflects the projected costs of eligible work.

CARRIED UNANIMOUSLY

QUESTION PERIOD

This meeting was held without the presence of the public who has been informed through the Town's website that citizens can submit questions at any time before 4 p.m. on the day of the meeting. Citizens will receive answers to their questions in the coming days.

No question was received during the question period.

RÉSOLUTION CM22 057
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par le Conseiller J. Morson
Appuyé par la Conseillère K. Cliffe

Et résolu :

DE LEVER l'assemblée;

ET la séance est levée à 19h02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION CM22 057
ADJOURNMENT OF THE MEETING

It is

Moved by Councillor J. Morson
Seconded by Councillor K. Cliffe

And resolved :

TO ADJOURN the meeting;

AND the meeting is closed at 7:02 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

(Michel Gibson)

Maire
Mayor

(Annie Riendeau)

Greffière
Town Clerk